

La Lettre du CBEI

Club des Bergers de l'Est et Italiens
& Niziny Club de France
Affilié à la Société Centrale Canine



5 février 2010 – n°28

Secrétariat du CBEI

Simonne Fallenot

La Roche

37240 Manthelan

Tél : 02 47 92 87 84

Information

Martine Combettes

Le Castellas 30340 Rousson

Tél : 06 89 43 17 60

andrecombettes@free.fr

ou Evelynne Ballabriga

Tél : 06 72 44 87 14

**La "Lettre du CBEI" est un périodique officiel
du CBEI complémentaire du "Bulletin du CBEI".**

La rédaction en est assurée par des membres du Comité
sous la coordination du président Imre Horvath
imre.horvath@orange.fr

307 CLT

Non, ce n'est pas le code d'une nouvelle variante d'une berline Peugeot. C'est le nombre de Chiens Loups Tchécoslovaques inscrits au LOF en 2009, d'après les chiffres en cours de publication par la SCC. C'est un record (260 en 2008), certes, mais qui devra être confirmé au plan de la qualité des chiens inscrits. Nous ne pouvons qu'être satisfaits du développement du CLT en France, mais en émettant malgré tout quelques avertissements : c'est aussi en 2009 que nous avons appris les premiers mouvements de mâchoire de CLT, notamment lors de



manifestations canines officielles. Chers adhérents, éleveurs, détenteurs de CLT, nous nous devons de vous alerter de nouveau sur les conséquences que pourraient avoir quelques accidents, même peu nombreux. Certes, ceux qui ont pu assister à la Mondiale de Bratislava et aux nombreuses muselières absolument nécessaires à cette occasion peuvent se réjouir de l'équilibre relatif du cheptel français, et c'est vraiment très encourageant. Raison de plus pour rester particulièrement vigilants.



Que dire de 2009, qui a été une belle année de rencontres, de concours, de présentations ? 835 chiens des races du CBEI inscrits au LOF, soit une baisse par rapport à 2008 (le total était de 914). Après plusieurs années de hausse, cette baisse doit être relativisée : elle est générale pour l'ensemble des 370 races

comptabilisées par la SCC, et, sur une longue durée, l'augmentation est patente (il y a dix ans, pour le CBEI on tournait autour de 400 / 450 chiens inscrits). Une belle participation au Championnat de France en juin, et également à la Nationale d'Élevage de Châlette sur Loing, avec toujours près de 200 sujets, dont une petite moitié de CLT. Après un championnat d'Europe en Hongrie en 2008, le Championnat du Monde à Bratislava, en Slovaquie, a encore accueilli de très nombreux chiens de berger d'Europe Centrale et orientale. Notamment, la soirée avec près de 180 chiens loups tchécoslovaques – dont quelques uns venant de France - pré-

sentés en l'honneur de Frantisek Rosik, l'un des créateurs de la race, a été un moment extraordinairement émouvant.

Pour notre club, un site internet en cours de rénovation (oui, bien sûr, cela prend du temps ...) et un bulletin toujours en composition. Peut-être nos promesses se concrétiseront-elles bientôt. Nous ferons le point sur nos réalisations, nos ambitions et nos insuffisances lors de l'assemblée générale annuelle, le samedi 20 mars à Montluçon.

Imre Horvath



Réunion du Comité du CBEI 17 octobre 2009

Le comité du CBEI a pris un certain nombre de décisions lors de sa dernière réunion. Compte rendu succinct.

Nationale d'Élevage CBEI/NCF le samedi 5 juin 2010 à Dreux (Eure et Loir), avec une spéciale de race le lendemain lors de l'exposition à CACS.

TAN et bonifications le vendredi 4 juin. Jury : Jindrich Jedricka (tchèque) (chien loup tchécoslovaque), Jean-Claude Larive (Sarplaninac, Kras), Dan Chagnard (races polonaises), Petru Muntean (roumain) (autres races). Claude Voilet et d'autres seront en appui en cas de besoin. Le lendemain, Petru Muntean jugera les CLT. (Un document précis pour la NE et le jury de la spéciale de Dreux sera diffusé à l'AG)

Spéciales 2010 (souhaits du CBEI ; à confirmer par les organisateurs des manifestations) (certains changements par rapport aux souhaits initiaux) :

- L'exposition de Vincennes (Paris Dog Show) est considérée comme spéciale du CBEI, même si le jury a du être modifié par rapport aux souhaits)
- CACIB Montpellier (23/24 janvier – S. Desserne)
- L'exposition de Bourg en Bresse n'est pas une spéciale et est remplacée par une spéciale à Montluçon, le 21 mars - juge D. Chagnard
- CACIB Colmar (17/18 avril)
- **Nationale d'Élevage – Dreux 5 juin 2010**
- CACS Dreux (06 juin)
- **Championnat de France Paris (17/18 juillet)**
- CACS Cahors (01 août – Ch. Karcher)
- CACS La Roche sur Yon (11/12 septembre – F. Mannato)
- CACIB Orléans (09/10 octobre – M. Urosevic Youg)

Lettres et Bulletins du CBEI.

Le coût des bulletins nécessite la réduction de leur nombre à un seul par an, qui sera réalisé après la Nationale d'Élevage et le Championnat de France. Des « Lettres du CBEI », éventuellement accrues en pagination, seront réalisées chaque trimestre. Un Bulletin spécial « 30^{ème} anniversaire du CBEI » sera réalisé pour le second semestre 2010. (Le site internet www.cbei.fr doit progressivement s'étoffer et comportera notamment un fichier des éleveurs adhérents au CBEI.)

Tares oculaires.

Actuellement le Dr. Sabine Chahory pratique les dépistages des MHOC gratuitement à l'ENVA à Maison Alfort, dans le but d'établir une étude sur nos chiens. Le Club invite tous les adhérents à se rendre à Maison Alfort. Il est aussi envisagé de l'inviter à fournir des éléments complémentaires pour intéresser nos adhérents.

TANs : projet nécessaire d'un second TAN au cours de l'année, sans doute en septembre.

Nouvelle race de berger d'Europe centrale : le Bucovine.

Le président a écrit à la SCC pour demander que cette race de Bergers d'Europe centrale, nouvellement reconnue par la FCI sous le nom de berger de Bucovine – Berger d'Europe de l'Est, soit gérée par le club. La SCC a répondu positivement quelques jours après la réunion du comité. Les chiens de cette race ne pourront pas obtenir de CACIB pendant dix ans.



Spéciales 2011 (programme provisoire à compléter)

La Nationale d'Élevage 2011 sera complètement déconnectée de la Mondiale. Deux sites sont envisagés : Sully sur Loire ou Tours le 21 mai lors de l'exposition. Sully sur Loire pourrait avoir lieu les 24 et 25 septembre 2011.

Les premières spéciales proposées pour 2011 seraient, avec des jurys à adapter bien entendu en fonction des jurys définitifs de la Mondiale et du Championnat de France 2011 :

- Vincennes 8 et 9 janvier : Juge Béla Siklosi (H)
- Tours 22 mai : Juges JC. Larive et Maria Makomasky pour les Niziny.
- Avignon 1 et 2 octobre : Juge Christian Eymard-Dauphin ;
- Nantes 10 et 11 décembre : juge Hassi Assenmacher (D).



Jury pressenti Mondiale 2011

La Mondiale aura lieu à Paris Nord Villepinte du 7 au 11 juillet 2011. Le 2^{ème} groupe le jeudi et le 1^{er} groupe le samedi. Le jury été prévu par la SCC de la manière suivante :

- Korozs András (Hong) : Puli, Pumi, Mudi, Mioritic, Carpatin,
- Karcher Christian : CLT femelles
- Harsányi Péter (Hong) : CLT mâles, Cuvac
- Müller Hans (Suisse) : Bergame et Mareme-Abruzzes
- Pons Sylvia : Komondor, Kuvasz, Berger Russie Méridionale
- Chwalibog Elzbieta (Pol) : Nizinny et Podhale
- Rouchon Patrick : Sarplaninac femelles
- Muntean Petru (Roum) : Sarplaninac mâles et Kraski
- Stefanescu Cristian (Roum) : Caucase, Asie Centrale, Bucovine, Tornjak



Pendant la Mondiale et en simultanée aura lieu le Championnat de France. Les 1^{er} et 2^{ème} groupes seront jugés le vendredi 8 juillet 2011, le jury étant en préparation. Le CACS de la Mondiale et le CACS du Championnat de France seront tous deux considérés chacun comme CACS de Championnat de 2011, ce qui fait qu'avec la NE du CBEI, l'année prochaine, il y aura trois CACS comptant comme CACS de Championnat. Les informations sur la manifestation de 2011 sont progressivement disponibles sur le site web : www.worlddogshow2011.fr

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle du CBEI :

Samedi 20 mars 2010 Montluçon 17h00

Cette "Lettre du CBEI" tient lieu de lettre de convocation officielle pour l'assemblée générale.

Lieu : salons de l'exposition canine de Montluçon.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de l'AG de 2009
- Rapport moral du président
- Rapport d'activité du secrétaire général
- Rapport financier du trésorier
- Rapport du contrôleur des comptes
- Questions diverses (*seront évoquées les questions soumises par écrit au président ou au secrétaire général au plus tard dix jours avant la réunion*)

Nous partagerons ensuite le verre de l'amitié

Point du règlement : seuls peuvent voter les adhérents à jour de leur cotisation 2010, membres depuis au moins six mois.



Modalités pratiques d'expédition des clichés de dépistage de la dysplasie coxo-fémorale

L'harmonisation des clichés

L'établissement des certificats officiels relatifs à la dysplasie de la hanche est confié à votre choix à l'un des trois lecteurs du CBEI: le Pr. Fayolle ou le Pr. Moissonnier ou le Pr. Genevois

Procédure unifiée pour l'établissement des certificats officiels

Le CBEI centralise la réception des radios et les transmet au lecteur de votre choix. Merci de préciser le lecteur de votre choix lors de votre envoi: Pr. Fayolle ou Pr. Moissonnier ou Pr. Genevois. Les radios doivent être exclusivement envoyées, sous pli rigide, accompagnées d'un chèque de 23 € à l'ordre du Pr. Moissonnier ou du Pr. Fayolle, ou un chèque de 25 € à l'ordre du Pr. Genevois (joindre en plus un timbre de 1 € supplémentaire à ce dernier !).

Placer dans l'enveloppe:

Le cliché de dépistage, convenablement identifié :
Nom du chien, N° de tatouage ou d'identification électronique,
N° de LOF, race, sexe, date de naissance,
Nom du vétérinaire, date de prise de cliché, latéralisation droite-gauche.

Ces informations doivent être photographiées au sein de l'émulsion. Tout rajout à posteriori est susceptible d'être contrefait et est donc non conforme.

- l'attestation du vétérinaire certifiant le contrôle du tatouage et précisant les modalités (anesthésie générale ou sédation) de réalisation de la radiographie

- la photocopie de la carte de tatouage

- une copie du certificat de naissance ou du pedigree du chien

- une enveloppe grand format (identique à celle utilisée pour l'envoi), pré-timbrée (2,22 euro) et portant l'adresse de réexpédition du cliché et du résultat.

- plus des timbres pour l'aller-retour lecteur-CBEI = 2 fois 2€22

- un chèque d'honoraires à l'ordre du lecteur (au choix)

Le tout envoyé à **Yves MOREAU – la Thomassière – 37800 SEPMEs (0247654360)**

Il n'est pas possible, compte tenu des manipulations nécessaires, de recycler l'enveloppe d'expédition initiale.

L'absence d'enveloppe de retour va de pair avec la mise en instance de l'envoi correspondant. Toute enveloppe insuffisamment timbrée est réexpédiée sans rectification du timbrage, et fait donc l'objet d'une surtaxe. Lors de leur réception, les enveloppes contenant les clichés à analyser sont traitées dans l'ordre, selon leur date d'expédition (cachet de la poste). Aucun "traitement individuel" et en urgence des clichés (pour cause de saillie, vente, confirmation, exposition etc.) n'est matériellement possible. Ne pas attendre donc le dernier moment pour faire effectuer, ou pour expédier, une radiographie.



Aucune lecture (annonce de résultat etc) ne sera traitée par appel téléphonique

NB. Le dépistage officiel s'effectue après l'âge de 12 mois
Les clichés effectués avant cet âge permettent, dans certains cas, de se prononcer sur l'existence d'une dysplasie coxo-fémorale. Un cliché ne mettant en évidence aucune anomalie



chez un jeune animal (moins de 12 mois) ne permet cependant pas d'affirmer que les hanches seront normales à l'âge légal du dépistage.

Procédure d'appel

Si vous n'êtes pas satisfait du résultat vous pouvez faire appel à l'autre lecteur du Club; puisque nous avons trois lecteurs officiels. Deux cas de figure sont proposés:

- soit le propriétaire refait une radio
- soit il laisse relire la radio déjà lue

Dans tous les cas la deuxième lecture est payante au même tarif que la première (voire procédure pour l'établissement des certificats officiels). Le meilleur résultat sera attribué au profit du chien, que ce soit le résultat de la première ou de la deuxième lecture.

Attention : un seul appel (2^{ème} lecture) sera accepté par le Club des Bergers de l'Est et Italiens ! Une 3^{ème} lecture sera possible, mais uniquement à la SCC (Groupe de Travail Dysplasie)

Dysplasie et cynophilie

- **Cotation des géniteurs** : la dysplasie intervient à divers titres pour la cotation des géniteurs.

- **Inscription à titre initial** (A, B ou C) sauf Sarplaninac et Podhale : stade A ou B

- **Titre de Champion national**: Sarplaninac et Podhale : stade A ou B. Pour toutes les autres races du CBEI : stade A, B ou C

Cotisations CBEI

Les tarifs d'adhésion au CBEI n'ont pas bougé depuis 2001

Membre actif : 32 € - Ménage : 36 € - Membre bienfaiteur : 64 € et plus *

Paiement (*chèque ou mandat*) à adresser au trésorier :

Christian Karcher

404 la Richardière – 85150 Landeronde

(*) Pour toute nouvelle adhésion, ajouter 3 € pour envoi des statuts (un bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site du CBEI au www.cbei.scc.asso.fr)

Photos : toutes les photos de cette Lettre du CBEI ont été prises (par I.H.) pendant la Mondiale de Bratislava, notamment celle de Stefan Stefik et Frantisek Rosik.